

Synthèse

Reconversion[s]

Suivre une formation pour changer de métier. Et après ?

Octobre 2023

TRANSITIONS
PRO Partenaire
d'avenir

OTP OBSERVATOIRE
DES TRANSITIONS
PROFESSIONNELLES



Le **Projet de Transition Professionnelle (PTP)** permet aux salariés de **s'absenter de leur poste** et de suivre une formation certifiante pour **changer de métier ou de profession**. Les Associations Transitions Pro prennent en charge les **frais pédagogiques** et **maintiennent le salaire** du bénéficiaire pendant la durée de la formation. Plus de 35000 personnes ont déjà bénéficié de ce financement en France. En 2022, plus de 17 000 d'entre elles ont terminé leur formation. Parmi ces bénéficiaires, 92 % ont obtenu la certification visée

Que sont-ils devenus ?

Pour connaître le devenir des bénéficiaires d'un PTP, ils ont été interrogés 6 mois après la fin de leur formation.

Parmi les sortants 2022, ce sont 91 % des bénéficiaires d'un PTP qui ont déjà réalisé leur projet ou qui poursuivent leur parcours de reconversion.

Dans le détail, il apparaît que 61 % d'entre eux ont réalisé leur projet de reconversion professionnelle et occupent un poste en lien avec leur formation.

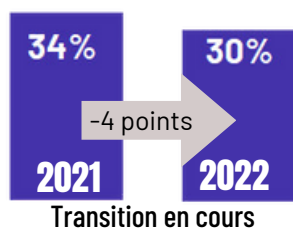
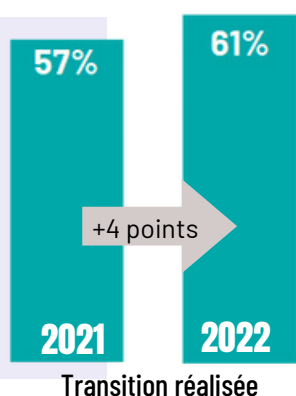
Ce taux est en forte hausse par rapport aux sortants de formation en 2021. En effet dans un contexte économique encore impacté par la crise sanitaire, ils étaient que 57 % à avoir réalisé leur transition professionnelle.

Parmi les bénéficiaires d'un PTP en 2022, trois sur dix d'entre eux sont toujours en cours de reconversion, c'est-à-dire qu'ils continuent à mettre en œuvre leurs projets. Ce taux est lui en diminution depuis 3 ans. Signe que les parcours s'accélèrent et que grâce au travail de leurs projets, les personnes en reconversion trouvent un nouvel emploi de plus en plus rapidement.

Moins d'une personne sur dix a mis fin à son projet de reconversion, un taux



→ La réalisation de transition selon l'année de sortie de formation



Source : Observatoire des transitions professionnelles, 2023

Le taux de femmes qui occupent un poste en lien avec leur formation a fortement augmenté entre 2021 et 2022 (de 56 % à 63 %), alors qu'il est resté stable chez les hommes (59 %).

Ce taux varie selon l'âge du bénéficiaire à l'entrée en formation. 6 mois après la fin de leur formation, 69 % des moins de 30 ans occupent un poste en lien avec la formation suivie contre 47 % des bénéficiaires âgés de 50 ans et plus. Ce taux est de 62 % pour les 30-49 ans.

Quel nouvel emploi ?

La mise en œuvre des projets de reconversion professionnelle peut **différer selon le contrat de travail initial**. Dans certains domaines, les bénéficiaires doivent acquérir une expérience professionnelle avant de pouvoir accéder à un CDI et acceptent des CDD. D'autres, au contraire, ont entamé une formation notamment pour sortir de la précarité professionnelle et obtenir un contrat stable.

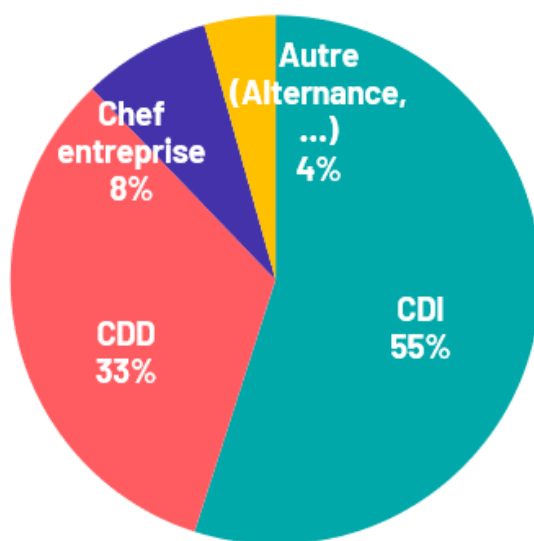
Ainsi, 6 mois après la fin de leur formation, **55 % des personnes ayant réalisé leur transition professionnelle sont en CDI** dans leur nouveau poste et 33 % sont en CDD ou Intérim. 8 % ont fait le choix de créer leur entreprise.

De manière comparable à la structure de l'emploi salarié en France, 76 % des bénéficiaires sont employés par une entreprise du secteur privé.

La grande majorité des bénéficiaires ayant réalisé leur transition professionnelle occupe un emploi à temps complet (93 %). Les personnes travaillant à temps partiel le font principalement faute de pouvoir travailler davantage dans l'entreprise ou pour s'occuper d'enfants ou d'une personne dépendante.



→ Le nouveau contrat pour les personnes en poste en lien avec la formation suivie



Source : Observatoire des transitions professionnelles, 2023

Un taux de réalisation selon la formation suivie ?

C'est parmi les bénéficiaires d'une formation **dans le domaine de la santé** que l'on observe le plus fort taux de transition aboutie : **81 % des personnes qui ont suivi une formation dans ce domaine occupent un poste en lien avec la formation suivie**. L'insertion est particulièrement élevée pour les aides-soignants (86 %) et les auxiliaires de puériculture (77 %). Dans ce domaine, seulement 13 % des bénéficiaires sont encore en cours de transition.

En deuxième position, on retrouve les formations dans certains domaines du bâtiment : 71 % des bénéficiaires d'une formation en électricité ou génie climatique et 72 % en génie civil ont réalisé leur transition 6 mois après la fin de leur formation. Dans ces domaines, le taux d'abandon du parcours est faible, inférieur à 6 %.

Avec entre 62 % et 64 % de réalisation de la transition, cinq domaines de formation se partagent la 3ème place du podium. Cela concerne le tertiaire de bureau avec des formations en comptabilité-gestion en secrétariat-bureautique ou dans les ressources humaines, le travail social et l'enseignement-formation.

Les métiers visés par ces domaines de formation font pour la plupart partie de la liste des métiers porteurs établie par chaque association Transitions Pro régionale.

Quels bénéfices d'une reconversion professionnelle ?

Les bénéficiaires ayant réalisé leur transition témoignent de multiples bénéfices à la suite de leur changement de métier : intérêt du travail, reconnaissance des compétences, amélioration des conditions de travail, augmentation des responsabilités ... Dans leur nouveau poste, 82 % affirment que leurs nouvelles conditions de travail sont meilleures ou bien meilleures qu'avant.



Plus précisément, 84 % d'entre eux trouvent leur nouveau poste plus intéressant. Trois bénéficiaires sur quatre estiment que leurs compétences sont désormais mieux reconnues et sont plus satisfaits des responsabilités qui leur sont confiées. 64 % sont également plus satisfaits de leur nouveau temps de travail. L'impact de la reconversion professionnelle se mesure aussi sur la rémunération : 55 % des bénéficiaires déclarent que leur nouveau salaire est plus élevé.



Des projets de transition professionnelle qui prennent plus de temps à se réaliser ?

Ne pas avoir réalisé sa transition professionnelle 6 mois après la fin de la formation ne signifie pas un abandon du projet.

Pour 30 % des bénéficiaires, cette durée n'a pas suffi à finaliser leur projet de transition : 6 mois après la fin de la formation, ils sont à la recherche d'un poste en lien avec leur formation (66 %), en train de créer leur entreprise (20 %) ou de retour en formation (14 %).

Ils peuvent se trouver dans plusieurs situations vis-à-vis du marché du travail :

- Ils ont repris leur ancien poste de travail (45 %)
- Ils occupent un poste sans lien avec leur formation (5 %)
- Ils n'occupent pas d'emploi (50 %).